

COMMUNE DU TALLUD

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 NOVEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le deux novembre, à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la Commune de Le Tallud dûment convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations – Salle du Village sous la présidence de M. VOY Didier, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 octobre 2020

PRÉSENTS : M. VOY, M. CUBAUD, Mme THIBAUT, M. BILLEROT, Mme GEOFFRION, M. VOGEL, M. GAUTREAU, M. COHÉ, M. MEUNIER, M. DEVINCENZI, Mme FOURRÉ, M. BAUDRY, M. DAVID, Mme THÉBAULT, Mme SAUZE, Mme RENELIER, Mme MARSAULT, Mme SALLÉ.

ABSENTE EXCUSÉE : Mme MÉTAIS

SECRÉTAIRE DE SEANCE : M. COHÉ

En ouverture de séance, monsieur le Maire demande à Mme Mathilde MARSAULT de lire le texte qu'elle a préparé, en hommage à Samuel PATY, ce professeur tué le 16 octobre dernier lors d'un attentat. Le conseil municipal observe ensuite une minute de silence.

Le compte rendu du conseil municipal du 28 septembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

1. APPROBATION DU BILAN D'ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES 2019

Monsieur le Maire communique au conseil municipal le Bilan d'Activités Communautaire 2019 qui présente l'activité et les projets récents de la Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine, ainsi que les principales perspectives.

Monsieur le maire propose au conseil municipal de prendre acte du rapport d'activités 2019 de la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine.

Après présentation du rapport, le conseil municipal en prend acte.

2. APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS 2019

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés 2019.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver ce rapport.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité approuve le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés 2019.

3. REDEVANCES DE FONCTIONNEMENT GRDF POUR L'ANNÉE 2020

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que le contrat de concession de distribution publique de gaz naturel sur la commune prévoit le paiement d'une redevance de fonctionnement R1.

Le montant de cette redevance est donné, en euros, par la formule suivante :

$$R1 = (1\ 000 + 1,5 P + 100 L) \times (0,02 D + 0,5) \times (0,15 + 0,85 \text{Ing}/\text{Ing}_0) / 6,55957$$

P est la population du territoire définie dans la convention de concession selon le dernier recensement, général ou partiel, officiel de l'INSEE, à avoir été publié au 31 décembre de l'année précédente (population totale),

L est la longueur totale exprimée en kilomètres des canalisations de distribution du réseau concédé au 31 décembre de l'année précédente,

D est la durée de la concession exprimée en années,

Ing est la valeur de l'index ingénierie du mois de septembre de l'année précédente,

Ing₀ est la valeur de l'index ingénierie du mois de septembre 1992

Population (P)	Longueur (L)	Durée (D)	Ing sept 2018	Ing sept 1992
2 069	6.724	30	924.0	539.90

Ainsi pour l'exercice 2020, cette redevance est de 1 285. 20 €.

Le Maire propose au conseil municipal

- d'inscrire cette recette au compte 70323,
- de charger le Maire du recouvrement de cette redevance en établissant un titre de recettes pour un montant de 1 285, 20 €.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité décide :

- d'inscrire cette recette au compte 70323,
- de charger le Maire du recouvrement de cette redevance en établissant un titre de recettes pour un montant de 1 285, 20 €.

4. DÉCISION MODIFICATIVE N° 3 ET OUVERTURE DE CRÉDITS - BUDGET 2020 COMMUNE

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu le budget de la ville,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative n° 3 ci-dessous du budget de l'exercice 2020 :

DESIGNATION	COMPTE	INVESTISSEMENT
		DEPENSES
Frais d'études	2031/031	+ 4 000 €
Autres agencements	2128/032	- 4 000 €

Afin de régulariser une imputation de subvention et à la demande de la trésorerie, monsieur le Maire propose au conseil municipal d'autoriser l'ouverture de crédits ci-dessous du budget de l'exercice 2020 :

DESIGNATION	COMPTE	INVESTISSEMENT	INVESTISSEMENT
		DEPENSES	RECETTES
Subvention d'équipement	1312	+ 303.36 €	
Subvention d'équipement	1322		+ 303.36 €

Monsieur le Maire propose au conseil municipal

- d'accepter la décision modificative n° 3 du budget de l'exercice 2020,
- d'autoriser l'ouverture de crédits,
- d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité décide :

- d'accepter la décision modificative n° 3 du budget de l'exercice 2020,
- d'autoriser l'ouverture de crédits,
- d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

5. QUESTIONS DIVERSES

Suite au reconfinement, Catherine Thibault informe le conseil que le secrétariat va contacter les personnes âgées pour faire un point et recenser leurs éventuels besoins.

Bernard Cohé propose de planter un arbre à l'occasion de chaque naissance => proposer au CMJ de travailler sur cette idée.

Catherine Geoffrion fait un point suite à sa commission :

- * le repas des aînés ayant été annulé compte-tenu de la crise sanitaire, un almanach du Poitou leur sera distribué dans les boîtes aux lettres,
- * nouvelle formule pour le cadeau de fin d'année remis aux agents et aux élus : 3 chèques cadeaux à utiliser chez les commerçants du Tallud,
- * les apéros marchés sont actuellement interrompus,
- * marche du Téléthon prévue le 5 décembre est reportée en janvier ou février,
- * le marché de Noël prévu le 13 décembre est à ce jour maintenu,
- * illuminations de Noël : changement des motifs et des couleurs.

Jérôme Billerot informe le conseil que la création du site internet avance bien et que l'édition d'un bulletin municipal est en projet.

Fin de séance à 22h20.